

# PREIXAN

# INFOS

JUIN 2009, N° 63

**BON ÉTÉ À TOUS !**

**PROCHAIN NUMÉRO  
À PARAÎTRE  
MI- SEPTEMBRE...**

[www.preixan.com](http://www.preixan.com)



La cour d'Hiver et la galerie couverte



## EDITO

Après plusieurs réunions et pas mal de discussions, le Conseil Municipal s'est décidé dans le choix de l'architecte qui construira l'école de Preixan.

Des trois projets présentés, aucun n'était jugé parfait, tous présentaient des idées intéressantes et des éléments défavorables. C'est l'équipe Raynaud Jean-Luc de Limoux qui a été retenue (constructeur de l'école maternelle et de la salle polyvalente de Pomas).

Le projet présenté devra subir quelques modifications, mais c'est celui qui a été jugé le plus sobre, donc économique, et assez bien adapté à l'environnement. Le projet définitif devrait être arrêté à la fin de l'année.

En attendant, après un hiver long et pluvieux, les beaux jours sont là. Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances.

Amicalement.

Daniel Barcelo, Maire de Preixan.

## AGENDA ...

- **3 et 4 juillet : FÊTE LOCALE** au foyer de PREIXAN.
- **Tous les lundis, en nocturne** : Bienvenue à tous, dès 21 h., au **Pétanque Club Preixanais**,
- **Tous les vendredis** et jusqu'à mi-septembre :  
**Soirée TAPAS** au Restaurant « Le Relais de Preixan »,
- **Dimanche 26 juillet** : spectacle de danses sardes à Rouffiac d'Aude, à 21h.

# Informations municipales

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28/05/2009

### ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Monsieur le Maire rappelle que les élections européennes auront lieu le dimanche 7 Juin de 8 heures à 18 heures. Il fixe, en accord avec les Conseillers, la composition du bureau de vote et les tâches et horaires de chaque membre.

### DÉBROUSSAILLAGE DES CHEMINS

Monsieur le Maire propose de confier à l'entreprise BOSCO le débroussaillage des chemins, dont le devis s'élève à la somme de 3 635,84 € TTC.  
Montant similaire à celui de 2008.

Proposition acceptée.

### CHANGEMENT DES HORAIRES À LA POSTE

Compte tenu de la fréquentation des clients au bureau de l'agence postale de la Commune, Madame Annie PECH propose que le bureau de poste soit ouvert le **mercredi de 8 heures 30 à 12 heures 30**. Par contre, les horaires des autres jours restent inchangés.

### ORDRE DU JOUR

#### SQUARE

Les travaux importants du square sont terminés. Il est important de commencer les plantations. Monsieur le Maire demande l'accord des Conseillers pour accepter le devis de l'entreprise « Mille et un jardins ».

Devis approuvé.

#### EMPLOI AIDÉ

Monsieur Anthony DE SOUSA a sollicité un emploi à la Mairie de Preixan. Après contact avec le Pôle Emploi, l'intéressé pourrait prétendre aux nouveaux emplois aidés mis en place au 1<sup>er</sup> Avril 2009. Ces nouveaux contrats sont financés à 90% sur 30 trente heures hebdomadaires maximum et pour une durée de deux ans. Monsieur le Maire demande aux Conseillers leur avis, compte tenu du faible coût incombant à la Commune.

Après débat, les Conseillers décident de convoquer l'intéressé pour un entretien. Si le Pôle Emploi donne un avis favorable, Monsieur Anthony DE SOUSA sera embauché en CAE à raison de 30 heures par semaine.

### DÉLIBÉRATIONS

#### CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que Monsieur Anthony DE SOUSA a déposé sa candidature pour un poste d'agent technique en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi.

Monsieur Anthony DE SOUSA remplit les conditions pour accéder à un tel poste. De plus, son curriculum vitae correspond exactement aux besoins de la Commune. C'est un jeune connu dans le village par son sérieux. Il est consciencieux et voudrait utiliser ce temps passé dans cet emploi pour apprendre et se perfectionner dans ses connaissances. Ce contrat pourra être renouvelé.

Monsieur le Maire propose donc de l'embaucher pour une durée de six mois à compter du 15 juin 2009 à raison de trente heures par semaine.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de son Président.

Après avoir délibéré, décide de créer un Emploi d'Accompagnement dans l'Emploi pour une durée de six mois renouvelable à partir du 15 juin 2009 à raison de trente heures par semaine.

## PROJET DE L'ÉCOLE

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal le déroulement de la procédure du projet de construction de la future école.

Il résume les réunions du 15 Avril et 29 Avril 2009 avec l'Inspection Académique, les personnels enseignants, la représentante des parents d'élèves, l'architecte du CAUE qui ont permis d'entendre les concepteurs, d'examiner les projets et de confronter les points de vue.

Il résume les principales appréciations portées sur chacun des trois projets.

### Projet N° 1 présenté par l'équipe RIO-CHRETIEN :

Très bon fonctionnement.

Projet peu consommateur de terrain.

Architecture urbaine, trop modeste en façade sud et pas assez en façade nord.

Projet pas très ouvert sur le quartier.

Aspect éco construction et volet énergie assez flous.

Proposition de rémunération : 105 936 € HT.

### Projet N° 2 présenté par l'équipe RAYNAUD :

Bon fonctionnement.

Le choix de l'orientation optimale induit une consommation de terrain supérieure à celle des deux autres projets.

Le choix de placer l'entrée à l'ouest nécessite la création d'une voie mais le projet est réversible.

L'architecture est classique et sobre.

Le projet est ouvert sur le quartier.

L'aspect éco construction et volet énergie paraît fiable.

Proposition de rémunération : 87 962 € HT.

### Projet N° 3 présenté par l'équipe FERRIE :

Gros problèmes de fonctionnement (peut être «solutionnables»).

Peu consommateur de terrain.

Architecture séduisante et gaie.

Projet très ouvert sur le quartier.

Aspect éco construction et volet énergie ne paraissent pas fiables.

Proposition de rémunération : 98 515 € HT.

Compte tenu de ces éléments, Monsieur le Maire demande au Conseil de se prononcer sur le choix du projet.

Le Conseil Municipal oui l'exposé de son Président.

Après avoir délibéré,

Choisit le projet N° 2 par 8 voix contre 2 voix au projet N° 3 et 0 voix au projet N° 1.

Autorise Monsieur le Maire à négocier avec l'équipe sur la base du montant maximum de rémunération proposé dans l'offre, à savoir : 87 962 € HT.

**PREIXAN - AUDE**



Nous vous informons que des enveloppes de notre village sont disponibles à la vente à l'agence postale de Preixan.

## L'ACCUEIL DE LOISIRS DES JEUNES 13-17 ANS

Cet été, les adolescents de Preixan et de Rouffiac d'Aude pourront, dès le vendredi 03 juillet, s'inscrire pour participer aux diverses et nombreuses activités mises en place et encadrées par les animateurs du CIAS, du lundi 06 juillet au vendredi 7 août 2009 inclus.

## PASS'SPORTS LOISIRS JEUNES ÉTÉ 2009

Dès le lundi 10 août 2009, le Pass'Sports Loisirs, proposé aux Jeunes de 12-17 ans, prendra le relais de l'Accueil de Loisirs, et ce, jusqu'au vendredi 28 août inclus.

Tous les renseignements, informations et documents à remplir concernant ces deux organisations, seront communiqués à chaque jeune et à leurs parents par courrier.

## SITE INTERNET - COMMUNE DE PREIXAN

La commission informations du Conseil Municipal vous rappelle que vous pouvez trouver toute l'actualité de la Commune, informations, animations, comptes-rendus du Conseil Municipal, informations des commerçants ... et bien sûr « *Preixan Infos* » sur le site officiel de la Commune : [www.preixan.com](http://www.preixan.com)



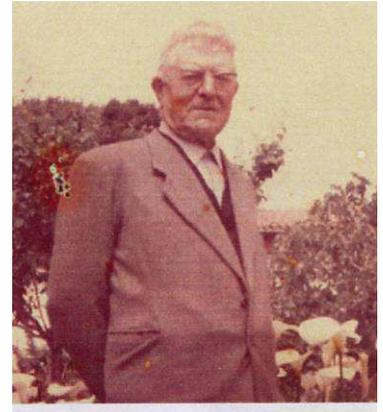
Bon surf à tous...

# Preixan d'autrefois avec Joël Vidal

d'après les archives communales

## ANNÉE 1949

Maire : Jean Cantier,  
Adjoints : Georges Cayrol et Gabriel Maynadié,  
Conseillers : Joseph Barrabès, Louis Barrot,  
Paul Farail, Bernard Gaxieu,  
Louis Montpellier, Léon Rigaud,  
Aimé Sié, Louis Verdale.



**M. Louis Verdale**

**Salaire de la balayeuse** : Depuis la création d'un deuxième poste d'enseignant, Madame Adeline Teisseire a une classe supplémentaire à balayer et, de ce fait, elle obtient une augmentation de son salaire avec effet au 1<sup>er</sup> avril 1949.

**Voirie rurale et urbaine** : Depuis 1942, la gestion de la voirie rurale et urbaine a été confiée au service des Ponts et Chaussées. Les arrêtés interministériels de mars et avril 1949 indiquent la rémunération à verser au personnel des Ponts et Chaussées, c'est-à-dire 3 % du montant des dépenses ordinaires faites au titre de l'entretien avec un minimum de 5 100 francs.

**Contrat avec la société des auteurs** : La Municipalité passe un contrat avec la société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, celle-ci par son agent Monsieur Louis Galaup de Carcassonne. Ce contrat durera 3 ans moyennant un prix de 2 640 francs par an, pour les fêtes nationales et locales, correspondant aux besoins de Preixan, soit 5 jours par an.

**Taxe de pressurage** : En 1942, la taxe de pressurage était fixée à cinquante centimes par comporte de marc à pressurer. Cette taxe est insuffisante et doit être relevée pour compenser les dépenses du pressoir communal. Désormais, il faudra payer 4 francs par comporte de marc.

**Chemin de La Coste** : Les parcelles de terre au lieu-dit « La Coste » bénéficieront d'un chemin plus praticable grâce aux Dames Montagne et Perrin, qui ont cédé à la Commune, leur terrain pour la somme de 6 000 francs. L'acte d'achat a été passé en 1948 chez Maître Amigues, notaire à Carcassonne.



## ÉTAT-CIVIL ...

**Naissances** : Anne-Marie Brun, Antoine Dufis, André Escourrou, Francis Sanchez.

**Mariages** : Alexandre Aguzou et Marie-Antoinette Bosc, Henri Cayrol et Lucette Maurel, Édouard Villac et Jeanne Marty.

**Décès** :

Anne Batut née Fournié	86 ans,
Joseph Gaxieu	86 ans,
Élisabeth Gaxieu née Colombies	87 ans,
Jean Ournac	72 ans,
Pauline Teisseire née Alric	90 ans.

# Vie locale

## CARNET

*Ce mois de juin, Madame Marcelle Verdale, née Bastide, nous a quittée à l'âge de 85 ans.*

*À tous les siens, nous présentons toutes nos sincères condoléances.*

*Le 20 juin 2009, Monsieur Maurice Carail s'est éteint à l'âge de 87 ans.*

*Nous adressons à sa famille toutes nos sincères condoléances.*



*Nous souhaitons la bienvenue au petit Adam Bonnery, arrivé au foyer de Fanny et Stéphane Bonnery, le 27 mai 2009.*

*Toutes nos félicitations aux parents et aux grands-parents.*



**Nous adressons toutes nos félicitations à Heidi Ait Ouakli et Loïc Le Corre pour l'arrivée à leur foyer du petit Yanis, le 20 juin 2009.**

## ANNONCES

À LOUER à Preixan maison centre du village, 85 m<sup>2</sup>, rénovée, lumineuse, deux niveaux, cheminée et chauffage électrique, garage, cuisine équipée, 2 chambres avec placards.

Loyer 540 € charges comprises.

Contactez le 06.16.08.12.07 ou 04.68.25.73.17.



SPÉCIALITÉS

DEVIS GRATUIT

ÉCOLE

PETITS JARDINIERS À L'ACTION !



Lundi 22 juin 2009,  
les écoliers de Preixan  
sont devenus jardiniers.

Aidés par les employés  
communaux, ils ont  
agrémenté d'arbustes la  
zone au bout du terrain  
de pétanque du village.

Chacun a pu mettre en terre une pousse,  
repousser la terre et arroser.

Les enfants ont pris la pose, satisfaits de  
cette petite sortie dans le village!



# FÊTE LOCALE DE PREIXAN

les 3 et 4 juillet 2009

VENDREDI

3

JUILLET

À partir de 22 heures (entrée gratuite)

**DJ Style**

Buvette, sandwiches, frites dès 21 h

*au foyer de PREIXAN*

SAMEDI

4

JUILLET

14h : concours de pétanque (ouvert à tous)

18h30 : animation musicale avec **ECLECTIK**

20h45 : repas (sur inscription)

22h30 : bal avec **ECLECTIK**

ANIMATION GRATUITE  
pour les enfants  
château gonflable  
présent le 4 juillet  
de 14 h à 18 heures

Salade composée  
Paëlla  
Fromage  
Tarte  
Café  
Blanquette

M  
E  
N  
U

Pensez à amener  
vos couverts.

*Pour une bonne organisation du repas du samedi soir,  
merci de régler à l'inscription (où vous recevrez un ticket).  
Inscription jusqu'au mercredi 1<sup>er</sup> juillet à 17 heures :  
à la Mairie de Preixan,  
à l'épicerie de Preixan et à l'épicerie de Rouffiac  
(Chèques à l'ordre du Comité des Fêtes de Preixan)*

Nom : .....

Adultes (15 euros) x ..... = ..... euros

Enfants de 6 à 12 ans (7 euros) x ..... = ..... euros

Enfants jusqu'à 6 ans (gratuits) x .....

TOTAL = ..... euros

# ISA - MARIE COIFFURE À PREIXAN VOUS ANNONCENT

DU 1<sup>er</sup> AU 31 JUILLET

- 10 EUROS

- Sur le forfait shampooing coupe couleur brushing
- Sur le forfait shampooing coupe couleur mise en plis

Chaque mardi durant JUILLET ET AOÛT, le salon sera fermé.

## PENSEZ À PRENDRE RENDEZ-VOUS

Les produits solaires sont arrivés !

Pour l'achat d'1 ou de 2 produits solaires, un CADEAU vous sera remis !

Si vous achetez la totalité\* des produits solaires, un sècheur est OFFERT !

\* 3 produits



Pour l'achat d'un produit coiffant (Gel, Spray, Laque..) une sphère OFFERTE !

ISA ET MARIE  
VOUS SOUHAITENT  
DE BONNES VACANCES



Nouveau rendez-vous proposé par les amis FARANDOLE :



Dimanche 26 juillet à 21h  
à Rouffiac d'Aude

**Spectacle**

par les danseurs de Sardaigne  
dans le cadre du festival de Folklore international  
organisé par « les maïnatges » à Montréal.



Ce spectacle (participation : 3 € par adulte) sera suivi d'un bal gratuit  
avec buvette (crêpes, glaces, boissons).

**Preixan Infos Contacts :**

Merci de communiquer vos informations au plus tard le 20 de chaque mois à la Mairie,  
ou envoyez directement vos documents par courriel aux adresses suivantes :

[josiane.armero@orange.fr](mailto:josiane.armero@orange.fr), [bellan.christine@wanadoo.fr](mailto:bellan.christine@wanadoo.fr) ou [patricia.dhumez@aliceadsl.fr](mailto:patricia.dhumez@aliceadsl.fr)

*Preixan Infos*, Bulletin d'informations de la commune de Preixan

**Directeur de la publication :** Daniel Barcelo, Maire

**Conception et rédaction :** Josiane Arméro, Christine Bellan, Patricia Dhumez, Joël Vidal

**Tirage :** 300 exemplaires en photocopies couleur